



***Contribution de la FOMM CGT
aux améliorations nécessaires
aux cursus de l'ENSM navigants.***

**Notre fédération a souhaité vous faire part de sa contribution collective
aux projets d'amélioration des cursus navigants publics.**

Les Officiers de la FOMM CGT estiment que la formation des élèves n'a rien à voir avec celle d'ingénieur qui parasite leur recrutement et celui des enseignants. L'ENSM doit former, à la conduite des navires, des marins pragmatiques.

Rappelant nos attentes, dans la poursuite de notre dernier congrès fédéral à propos
de la **formation initiale**:

- Nous avons exprimé notre première attention sur la préservation d'un accès aux plus modestes. Le logement en zone portuaire, une restauration équilibrée et les transports représentent un coût dissuasif pour les familles modestes réparties sur l'ensemble du territoire national.
- L'exigence de la **CTI** (*École d'ingénieur*) pour la **filière navigant** n'apporte rien à la formation, biaise le recrutement des profils "navigants" et des enseignants.
 - La plus grosse contrainte étant de **Garantir un adossement à la recherche** par nombre des enseignants docteurs, de personnels enseignants-chercheurs, de publications scientifiques
 - La seconde contrainte est d'« inscrire son offre de formation dans la politique de site avec la garantie d'une « part des étudiants du programme poursuivant leurs études dans les formations du site hors de l'établissement d'origine, part des enseignants-chercheurs de la formation inscrits dans les équipes de recherche du site »

Ce n'est pas la vocation du cursus navigant qui est l'essence même de l'ENSM ... les **HYDRO**, créées au XVIIème siècle et dont les **ENMM** étaient les héritières jusqu'en 2010.

- L'exigence de la **CTI** renvoie enfin à l'obligation d'un recrutement via **Parcoursup**, modifiant le recrutement initialement organisé sur concours et à la recherche de **profils navigants**. Le classement des Écoles poussent certains candidats à s'inscrire à l'ENSM par défaut.
- Nous ne sommes pas opposés à ce que l'ENSM soit partenaire d'établissements publics de référence en droit, en construction navale, en propulsion et en production d'énergie.
- Dans les pistes d'améliorations du cursus traditionnel, nous estimons que les stages embarqués pourraient être complétés à bon escient d'une expérience d'immersion sur les

chantiers naval de construction neuves ou d'arrêt technique tant pour les modules machine que ceux du pont.

En conclusion, malgré les échanges cordiaux et attentifs avec Mr Lambert, le passage par la CTI de l'ENSM a modifié profondément l'ENMM, le recrutement du profil des élèves et celui des enseignants. En clair, cela conforte nos « *inquiétudes sur la nécessité de préserver le DESMM dans son essence* ». En particulier, si des partenariats avec des Écoles ou universités ad hoc sont envisageables, l'ENSM ne peut être au cœur du dispositif de rapprochement par « *politique de site* ».

Rappelant nos attentes, dans la poursuite de notre dernier congrès fédéral à propos

de la **formation continue**:

- Nous demandons le retour à un calendrier en phase avec les modules d'enseignement pour les formations Chef 3000, Chef 8000, Chef illimité, Capitaine 3000, OESMM et Capitaine illimité
- Mettons à l'ordre du jour un financement ad hoc et mutualisé des stages de recyclage qui grèvent les budgets de formation des armements, des Pôle emploi, des CPF et des marins

Sur les référentiels de cours et la STCW :

- Nous sommes opposés à ce que l'ENSM envisage de réduire le contenu pédagogique obligatoire de la formation à la STCW pour passer le reste à des enseignements optionnels, stages complémentaires ou auto apprentissage.
- La suppression des formations spécifiques pétrole, gaz ou chimique des cursus des formations initiales.

Nous sommes opposés à ce que l'ENSM favorise encore d'avantage les passerelles ouvertes avec les profils divers de la Marine Nationale vers les brevets de la Marine Marchande, en particulier au Pont.

- Les formations de la Marine nationale sont trop éloignées des référentiels STCW liées aux convention de l'OMI sur la construction et la stabilité des navires. La MLC ne fait pas non plus partie de la formation.
- L'expérience de la navigation à la Marine Nationale relève objectivement d'effectifs à bord des bâtiments qui sont très éloignés des décisions d'effectif de la Marine Marchande.

A Montreuil le 25 septembre 2025